

CONSEIL MUNICIPAL du 16 mai 2023

Le Conseil municipal de Wolfgantzen s'est réuni le 16 mai sous la présidence du Maire, Jean-Louis HERBAUT. Voici l'essentiel des délibérations.

Parking de l'église – Le Conseil Presbytéral de la Paroisse protestante ayant donné son accord pour la cession d'une parcelle du cimetière protestant de 0,40 ares, le Conseil a approuvé la rétrocession à l'euro symbolique de cette parcelle pour la construction du parking. Il s'est engagé à reconstruire le mur nord qui devra être détruit et de prendre en charge l'entretien du cimetière lorsque l'équipe qui en a la charge actuellement ne pourra plus l'assurer.

Contrat de territoire Alsace Région de Colmar – À la suite de la mise en place par la Collectivité européenne d'Alsace d'un Contrat de Territoire Alsace, à l'échelle du Territoire Région de Colmar, sur la période 2022-2025 et à l'intérêt pour la Commune de s'engager dans la démarche de contractualisation et de partenariat proposée par la CeA, le Conseil a approuvé le Contrat de Territoire Alsace à l'échelle du Territoire Région de Colmar pour la période 2022-2025 et a autorisé M. le Maire à signer le contrat.

Déclassement de voirie – À la suite de l'annulation de la division parcellaire et à la cession de la parcelle 315, le projet comprenant la construction de 6 maisons accolées a été abandonné et remplacé par la construction de 2 maisons sur deux parcelles distinctes. Il n'y a donc plus lieu de créer une voirie nouvelle pour desservir ces nouveaux logements qui ont un accès direct à la rue des Ecureuils. L'Impasse du Renard, créée par délibération du 22 juin 2022, est donc déclassée et retirée. Les 2 constructions se verront attribuer les numéros 5 et 5A de la rue des Ecureuils.

Rythmes scolaires - L'organisation du temps scolaire arrivant à échéance à l'été 2023 et après avoir demandé l'avis consultatif de l'équipe enseignante, le Conseil a décidé de maintenir l'organisation du temps scolaire en semaine de 4 jours pour les 3 prochaines années avec les horaires inchangés.

Urbanisme – Mme CORNIAUX, 1^{ère} Adjointe, a présenté les déclarations d'intention d'aliéner, les déclarations préalables de travaux et les demandes de permis de construire pour la période du 21 février au 15 mai 2023.

Brève mais studieuse séance qui s'est terminée vers 20h15.